

L'an deux mille vingt-cinq et le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie « salle des fêtes ».

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur GUIRAUD Jean-Pierre, Maire.

Présents : : AUZIAS Laurent. BARDONNEAU Hélène. CALVET Alain. CROS Pierre. FUSELIER Dominique. GUIRAUD Jean-Pierre. MOLINIER Maryse. QUARTIRONI Guilhem.

Absents excusés : CLAPIER Nadia. TEYSSOU Fabien. WIRT Sabine.

Procurations : CLAPIER Nadia/ CROS Pierre.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date de la convocation : 26 Août 2025.

Secrétaire de séance : BARDONNEAU Hélène.

Signer la fiche de présence

Approbation et signature du conseil municipal du 29 Juillet 2025

Présentation de la régie électricité de Cazouls-les Béziers - Transfert de compétence électricité 2026

DÉLIBÉRATION N° 1: SOLIDARITE COMMUNE - INCENDIE AUDE

Monsieur le Maire fait part de l'incendie d'une intensité exceptionnelle qui a ravagé le massif des Corbières, touchant gravement quinze communes de l'Aude. Ce drame a provoqué une véritable catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à cette situation, l'Association des Maires de l'Aude (AMA), avec le soutien de l'AMF, a lancé un appel à la solidarité en faveur des communes sinistrées. Un fonds dédié a été activé afin de recueillir les dons des collectivités, des entreprises et des citoyens. L'objectif est de permettre la remise en état des équipements publics endommagés et la reconstruction des services de proximité.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés décide de verser un don de 500 euros en solidarité envers les communes du massif des Corbières touchées par cet incendie.

QUESTIONS DIVERSES

-Prévoir réunion commission fêtes et cérémonies, organisation des animations des aînées.

-Participation école Saint-Chinian ; 2025 : 1750.79 € par élève 2024 : 1542.24 € - Principale augmentation les charges du personnel.

La Maire de Saint-Chinian dans son courrier précise que pour l'instant elle fait grâce du policier municipal et de l'agent administratif qui s'occupent de l'école, ce qui sous entends que l'an prochain elle va les intégrer dans le calcul .

La séance est levée à 20h30